

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 décembre 2023

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Métropole encourage le pastoralisme pour mieux conserver le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire

Lutte contre les incendies, conservation des paysages et de la biodiversité, soutien à la viticulture : l'agropastoralisme possède bien des avantages. Si bien que la Métropole incite cette forme d'élevage ancestrale sur les massifs métropolitains et sur certains secteurs du site Sainte-Victoire.

Alors que l'Unesco vient de reconnaître la transhumance comme un patrimoine immatériel de l'humanité, la Métropole Aix-Marseille-Provence accompagne, depuis dix ans, les éleveurs dans leur activité à travers l'animation de Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) pastorales. Un dispositif doublement gagnant : l'exploitant s'engage pendant cinq ans à mettre en œuvre des pratiques favorables aux enjeux du territoire et perçoit, en échange, une contrepartie financière calculée sur la base d'un surcoût/manque à gagner vis-à-vis des contraintes de mise en œuvre. Pour la période 2023-2025, sur le secteur du Grand Site Concors Sainte-Victoire, 26 MAEC pastorales ont ainsi été engagées par 18 éleveurs.

Avec une faible densité d'animaux à l'hectare, le pastoralisme **participe à la variété des paysages et à la richesse de la biodiversité en entretenant la mosaïque des milieux**. Autrefois bien développée, cette activité a été progressivement abandonnée, entraînant ainsi la fermeture de certains habitats agropastoraux et, avec elle, une diminution de certaines espèces. Pour toutes ses raisons, la Métropole anime les sites Natura 2000 "Montagne Sainte-Victoire" et souhaite maintenir les activités agricoles et pastorales sur son territoire.

Le pastoralisme est également bénéfique dans la lutte contre l'incendie. Intervenant également dans l'entretien des bandes débroussaillées de sécurité des pistes de défense de la forêt contre l'incendie, ou l'entretien des zones débroussaillées appelées coupures de combustible, cette activité permet de réduire les fréquences d'interventions mécaniques des forestiers sapeurs du Département, des agents de l'ONF, ou encore des agents de la Métropole !

Enfin, le pâturage est également un allié pour la viticulture. L'enherbement des rangs de vignes est de plus en plus pratiqué par les viticulteurs, pour ses bienfaits sur la qualité du sol. Cependant, cette végétation installée peut être source de concurrence pour le raisin. Ainsi, l'entretien par les troupeaux permet de limiter la concurrence pour la vigne en évitant l'utilisation d'herbicides ... tout en permettant de bénéficier d'un engrais naturel directement restitué au sol !